

Rodez, le 8 janvier 2018

*Madame le Maire, Monsieur le Maire,
Madame le Président, Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les élus,*

Une nouvelle année commence et la formation des élus reprend pour l'année 2018. A ce titre, différents thèmes vous seront présentés tout le long de l'année. Vous pourrez les consulter sur notre site www.maires-aveyron.fr.

*Nous commencerons donc avec une séance sur **L'OUVERTURE ET SECURITE DES DONNES**, (loi Lemaire de 2017 et Règlement Général sur la Protection des Données, exécutoire au 25 mai 2018). Ce thème sera développé par le SMICA, sur deux demies journées, les :*

Mardi 6 février 2018 de 14h à 17h à la CCI de Rodez
Rue Aristide Briand (centre ville) – Amphithéâtre du rez-de-chaussée

Mercredi 7 février 2018 de 9h à 12h à la Maison des Solidarités de Millau
2, place Bion Marlavagne – salle du 4^{ème} étage

De plus, pour vous éclairer sur le contenu de ce thème, vous trouverez dans la fiche ci-jointe, un descriptif des différents points qui seront traités ainsi que le bulletin d'inscription que vous voudrez bien nous retourner si vous souhaitez y participer.

***Nous vous rappelons que tous les élus ainsi que les collaborateurs administratifs ou techniques peuvent également y participer.** Aussi, nous vous remercions de leur transmettre le document d'information et d'inscription ci-joint.*

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, vous pouvez contacter Marielle FERAL, chargée de la formation des élus au sein de l'ADM, au 05 65 78 04 78.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le Président,



Jean-Louis GRIMAL



avec le soutien du Conseil Départemental

OUVERTURE ET SÉCURITÉ DES DONNÉES (à caractère personnel ou pas)

RODEZ : Mardi 6 février 2018 de 14h à 17h à la CCI centre-ville (17, rue Aristide Briand)

MILLAU : Mercredi 7 février 2018 de 9h à 12h à la Maison des Solidarités Départementales (2 Place Bion Marlavagne)

Contenu : 3 axes seront développés :

- **L'ouverture des données publiques – OPENDATA (Loi Lemaire de mars 2017) :**
 - La nouvelle donne réglementaire,
 - Qui est concerné par la loi ?
 - Quelles données à ouvrir, par quel biais et pour quelle réutilisation ?

- **Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et le Délégué à la Protection des Données (DPD ou DPO Data Protection Officer) (Loi de mai 2016, exécutoire au 25 mai 2018) :**
 - Retour sur le règlement européen et les différences avec la loi informatique et Libertés de 1978,
 - La mutualisation du DPD,
 - Comment se mettre en conformité ?
 - Quelles actions sont à mener ?

- **Une Politique de Sécurité du Système d'Information (PSSI) :**
 - Définition et principes d'une telle politique,
 - Enjeux et perspectives,
 - Valeurs ajoutées et pédagogie d'une telle démarche.

Intervenants : Didier MICHONSKA + Rodolphe DELETAGE - SMICA

✂----- Partie inférieure à découper et à renvoyer à l'ADM

BULLETIN D'INSCRIPTION

*Rappel : Les formations sont gratuites pour les communes et EPCI adhérents de l'ADM
(sinon facturation 100 €/thème/participant)*

1-OUVERTURE
ET SECURITE
DES DONNEES

Nom de votre collectivité :

Tél. : Mail :

Nom et prénom	Qualité	RODEZ 6 février 2018 14h – 17h	MILLAU 7 février 2018 9h – 12h